

Allianz Global Investors GmbH - Siège social : Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne - Capital social : 49 900 900,00 € - Siège secondaire et succursale en Italie : Via Durini, 1, 20122 Milan, Italie - Code fiscal/TVA et inscription au registre des entreprises de Milan n° 08009620967 - Inscrite dans la liste jointe au registre des sociétés de gestion de fortune sous le code d'identification 23596.0 - Société à associé unique Allianz Asset Management

COMMUNIQUÉ AUX SOUSCRIPTEURS DES FONDS « ALLIANZ REDDITO EURO », « ALLIANZ GLOBAL MULTI-ASSET CREDIT FUND », « ALLIANZ AZIONI ITALIA ALL STARS », « ALLIANZ AZIONI EUROPA », « ALLIANZ MULTIPARTNER FONDO DI FONDI - ALLIANZ MULTI20 », « ALLIANZ MULTIPARTNER FONDO DI FONDI - ALLIANZ MULTI50 » ET « ALLIANZ MULTIPARTNER FONDO DI FONDI - ALLIANZ MULTI90 » GÉRÉS PAR ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH

Allianz Global Investors GmbH (la « **Société de gestion** ») a décidé, le 2 septembre 2025, d'approuver de manière générale les modifications apportées au Règlement unique de gestion des fonds communs de placement de droit italien qu'elle gère (le « **Règlement** »), en particulier en ce qui concerne les fonds « Allianz Reddito Euro », « Allianz Global Multi-Asset Credit Fund », « Allianz Azioni Italia All Stars », « Allianz Azioni Europa », « Allianz Multipartner Fondo di Fondi - Allianz Multi20 », « Allianz Multipartner Fondo di Fondi - Allianz Multi50 » et « Allianz Multipartner Fondo di Fondi - Allianz Multi90 » (collectivement dénommés les « **Fonds ESG** »). Ces modifications sont énumérées ci-dessous :

Règlement		
	Formulation actuelle (valable jusqu'au 18 septembre 2025)	Formulation valable à partir du 19 septembre 2025
	Allianz Global Multi-Asset Credit Fund	
Politique d'investissement du fonds nourricier	Allianz Global Multi-Asset Credit Fund est un fonds obligataire flexible qui vise à générer une croissance modérée du capital investi. Le Fonds Feeder investit au moins 85 % de ses actifs dans des actions du compartiment de l'OPCVM maître et peut également détenir jusqu'à 15 % de ses actifs en liquidités. Le Fonds Feeder s'aligne donc sur la stratégie de durabilité adoptée par le gestionnaire de l'OPCVM maître, qui vise à promouvoir des investissements responsables valorisant, entre autres, les facteurs environnementaux, sociaux, les droits de l'homme, la gouvernance et le comportement des émetteurs cibles.	Allianz Global Multi-Asset Credit Fund est un fonds obligataire flexible qui vise à réaliser une croissance modérée du capital investi. Le fonds nourricier investit au moins 85 % de ses actifs dans des actions du compartiment de l'OPCVM maître et peut également détenir jusqu'à 15 % de ses actifs en liquidités. Le fonds nourricier est donc aligné sur la stratégie de durabilité adoptée par le gestionnaire de l'OPCVM maître.
Politique d'investissement et autres caractéristiques de l'OPCVM maître	Le fonds maître est un compartiment de la Sicav de droit luxembourgeois Allianz Global Investors Fund (AGIF) de droit luxembourgeois, qui vise à générer des rendements adéquats sur une base annuelle (approche de rendement absolu) en investissant sur les marchés obligataires mondiaux, dans le respect de sa stratégie d'investissement durable, qui vise à promouvoir des investissements	Le Fonds Master est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Allianz Global Investors Fund (AGIF) qui vise à générer des rendements adéquats sur une base annuelle (approche de rendement absolu) en investissant sur les marchés obligataires mondiaux. Les instruments dans lesquels le Fonds Master investit sont sélectionnés sur la base de décisions d'investissement qui, outre qu'elles sont

	responsables qui valorisent, entre autres caractéristiques, l'ensemble des facteurs environnementaux, sociaux, de droits de l'homme, de gouvernance et de comportement des entreprises des émetteurs cibles.	fondées sur l'analyse financière, sont également « », c'est-à-dire qu'elles sont prises sur la base d'analyses non financières qui prennent systématiquement en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin d'orienter, dans une perspective à long terme, les choix d'investissement vers des objectifs de responsabilité sociale.
	Allianz Reddito Euro	
Politique d'investissement du fonds Feeder	Allianz Reddito Euro est un fonds obligataire qui vise à réaliser une croissance modérée du capital investi. Le fonds Feeder investit au moins 85 % de ses actifs dans des actions du compartiment de l'OPCVM maître et peut également détenir jusqu'à 15 % de ses actifs en liquidités. Le fonds nourricier s'aligne donc sur la stratégie de durabilité adoptée par le gestionnaire de l'OPCVM maître, qui vise à poursuivre certains objectifs liés à l'environnement, au social et aux droits de l'homme, ainsi qu'à la gouvernance et au comportement des émetteurs cibles.	Allianz Reddito Euro est un fonds obligataire qui vise à réaliser une croissance modérée du capital investi. Le fonds Feeder investit au moins 85 % de ses actifs dans des actions du compartiment de l'OPCVM maître et peut également détenir jusqu'à 15 % de ses actifs en liquidités. Le fonds Feeder est donc aligné sur la stratégie de durabilité adoptée par le gestionnaire de l'OPCVM maître.
Politique d'investissement et autres caractéristiques de l'OPCVM maître	Allianz Euro Bond Classe FT (EUR) est un compartiment de la Sicav de droit luxembourgeois Allianz Global Investors Fund (AGIF) qui poursuit une approche de gestion active et vise à générer un rendement à long terme supérieur à la moyenne à long terme en euros en investissant principalement dans des titres de créance exposés à l'euro sur les marchés obligataires mondiaux. Dans les décisions relatives à l'investissement du compartiment Allianz Euro Bond, le gestionnaire de l'OPCVM maître adopte une stratégie d'investissement durable visant à poursuivre certains objectifs liés à l'environnement, au social et aux droits de l'homme, ainsi qu'à la gouvernance et au comportement des émetteurs cibles. Au moins 90 % du portefeuille du Compartiment sera évalué par comparaison avec une notation IRS (comme indiqué dans le prospectus de l'OPCVM maître). Cette évaluation ne concerne pas la partie du portefeuille du Compartiment représentée par des dérivés	Allianz Euro Bond Classe FT (EUR) est un compartiment de la Sicav de droit luxembourgeois Allianz Global Investors Fund (AGIF) qui poursuit une approche de gestion active et vise à générer un rendement à long terme supérieur à la moyenne à long terme en euros en investissant principalement dans des titres de créance exposés à l'euro sur les marchés obligataires mondiaux. Les instruments dans lesquels le fonds maître investit sont sélectionnés sur la base de décisions d'investissement qui, outre qu'elles sont fondées sur une analyse financière, sont prises sur la base d'analyses non financières qui prennent systématiquement en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin d'orienter, dans une perspective à long terme, les choix d'investissement vers des objectifs de responsabilité sociale.

	et des instruments non évaluables par nature (par exemple, les liquidités et les dépôts).	
	Allianz Azioni Italia All Stars	
Style de gestion et techniques d'investissement	La société de gestion adopte un style de gestion actif. Le Fonds investit dans des actions de sociétés à capitalisation élevée, moyenne ou faible. La sélection des investissements en actions est effectuée principalement sur la base d'analyses fondamentales relatives aux perspectives de rendement et de patrimoine des émetteurs et aux secteurs auxquels ils appartiennent. Le gestionnaire adopte la stratégie « Sustainable and Responsible Investment Strategy » (comme indiqué dans le Prospectus au paragraphe A- 13 ter) visant à promouvoir des investissements responsables qui valorisent, entre autres caractéristiques, les facteurs environnementaux, sociaux, les droits de l'homme, la gouvernance et le comportement des entreprises des émetteurs cibles.	La société de gestion adopte un style de gestion actif. Le Fonds investit dans des actions de sociétés à capitalisation élevée ou moyenne-faible. La sélection des investissements en actions s'effectue principalement sur la base d'analyses fondamentales relatives aux perspectives de rendement et de patrimoine des émetteurs et aux secteurs auxquels ils appartiennent. Les instruments dans lesquels le Fonds investit sont sélectionnés sur la base de décisions d'investissement qui, outre qu'elles sont fondées sur une analyse financière, sont prises sur la base d'analyses non financières qui prennent systématiquement en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin d'orienter, dans une perspective à long terme, les choix d'investissement vers des objectifs de responsabilité sociale.
	Allianz Actions Europe	
Style de gestion et techniques d'investissement	La société de gestion adopte un style de gestion actif. La sélection des investissements en actions est principalement effectuée sur la base d'analyses relatives aux perspectives de rendement et de patrimoine des émetteurs et des secteurs auxquels ils appartiennent. Le gestionnaire adopte la stratégie « Key Performance Indicator Strategy (Relative) » (comme indiqué dans le Prospectus au paragraphe A- 13 ter) visant à promouvoir des investissements responsables qui valorisent les facteurs environnementaux.	La Société de gestion adopte un style de gestion actif. La sélection des investissements en actions est effectuée principalement sur la base d'analyses relatives aux perspectives de rendement et de patrimoine des émetteurs et aux secteurs auxquels ils appartiennent. Les instruments dans lesquels le Fonds investit sont sélectionnés sur la base de décisions d'investissement qui, outre qu'elles sont fondées sur une analyse financière, sont prises sur la base d'analyses non financières qui prennent systématiquement en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin d'orienter, dans une perspective à long terme, les choix d'investissement vers des objectifs de responsabilité sociale.

	Allianz Multipartner Fondo di Fondi - Allianz Multi20	
Style de gestion et techniques d'investissement	La société de gestion adopte un style de gestion actif. La société de gestion sélectionne les OPCVM faisant l'objet de l'activité d'investissement sur la base d'analyses qualitatives et quantitatives qui évaluent le style de gestion, les caractéristiques de risque et la qualité des résultats des OPCVM eux-mêmes (). Une fois la stratégie de gestion définie sur la base de l'analyse des perspectives de rentabilité des marchés de référence, la société de gestion sélectionne les OPCVM qui, en fonction des caractéristiques susmentionnées, répondent le mieux au scénario de marché prévu. Le Fonds adopte la stratégie « Multi Asset Sustainability » (comme indiqué dans le Prospectus au paragraphe A- 13 ter) visant à promouvoir des investissements responsables qui valorisent les facteurs environnementaux et/ou sociaux.	La Société de gestion adopte un style de gestion actif. La Société de gestion sélectionne les OPCVM faisant l'objet de l'activité d'investissement sur la base d'analyses qualitatives et quantitatives qui évaluent le style de gestion, les caractéristiques de risque et la qualité des résultats des OPCVM- s. Une fois la stratégie de gestion définie sur la base de l'analyse des perspectives de rentabilité des marchés de référence, la Société de gestion sélectionne les OPCVM qui, sur la base des caractéristiques susmentionnées, répondent le mieux au scénario de marché prévu. Les instruments dans lesquels le Fonds investit sont sélectionnés sur la base de décisions d'investissement qui, outre qu'elles sont fondées sur une analyse financière, sont prises sur la base d'analyses non financières qui prennent systématiquement en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin d'orienter, dans une perspective à long terme, les choix d'investissement vers des objectifs de responsabilité sociale.
	Allianz Multipartner Fonds de fonds - Allianz Multi50	
Style de gestion et techniques d'investissement	La société de gestion adopte un style de gestion actif. La société de gestion sélectionne les OPCVM faisant l'objet de l'activité d'investissement sur la base d'analyses qualitatives et quantitatives qui évaluent le style de gestion, les caractéristiques de risque et la qualité des résultats des OPCVM eux-mêmes. Une fois la stratégie de gestion définie sur la base de l'analyse des perspectives de rentabilité des marchés de référence, la société de gestion sélectionne les OPCVM qui, en fonction des caractéristiques susmentionnées, répondent le mieux au scénario de marché prévu. Le Fonds adopte la stratégie « Multi Asset Sustainability » (comme indiqué dans le Prospectus au paragraphe A- 13 ter) visant à promouvoir des investissements	La Société de gestion adopte un style de gestion actif. La Société de gestion sélectionne les OPCVM faisant l'objet de l'activité d'investissement sur la base d'analyses qualitatives et quantitatives qui évaluent le style de gestion, les caractéristiques de risque et la qualité des résultats des OPCVM eux-mêmes. Une fois la stratégie de gestion définie sur la base de l'analyse des perspectives de rentabilité des marchés de référence, la Société de gestion sélectionne les OPCVM qui, sur la base des caractéristiques susmentionnées, répondent le mieux au scénario de marché prévu. Les instruments dans lesquels le Fonds investit sont sélectionnés sur la base de décisions d'investissement qui, outre qu'elles sont fondées sur une analyse financière, sont prises sur la base d'analyses non financières qui prennent systématiquement en compte des facteurs

	responsables qui valorisent les facteurs environnementaux et/ou sociaux.	environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin d'orienter, dans une perspective à long terme, les choix d'investissement vers des objectifs de responsabilité sociale.
	Allianz Multipartner Fondo di Fondi - Allianz Multi90	
Style de gestion et techniques d'investissement	La société de gestion adopte un style de gestion actif. La société de gestion sélectionne les OPCVM faisant l'objet de l'activité d'investissement sur la base d'analyses qualitatives et quantitatives qui évaluent l'impact le style de gestion, les caractéristiques de risque et la qualité des résultats des OPCVM eux-mêmes. Une fois la stratégie de gestion définie sur la base de l'analyse des perspectives de rentabilité des marchés de référence, la société de gestion sélectionne les OPCVM qui, en fonction des caractéristiques susmentionnées, répondent le mieux au scénario de marché prévu. Le Fonds adopte la stratégie « Multi Asset Sustainability » (comme indiqué dans le Prospectus au paragraphe A- 13 ter) visant à promouvoir des investissements responsables qui valorisent les facteurs environnementaux et/ou sociaux.	La Société de gestion adopte un style de gestion actif. La Société de gestion sélectionne les OPCVM faisant l'objet de l'activité d'investissement sur la base d'analyses qualitatives et quantitatives qui évaluent l'impact le style de gestion, les caractéristiques de risque et la qualité des résultats des OPCVM eux-mêmes. Une fois la stratégie de gestion définie sur la base de l'analyse des perspectives de rentabilité des marchés de référence, la société de gestion sélectionne les OPCVM qui, sur la base des caractéristiques susmentionnées, répondent le mieux au scénario de marché prévu. Les instruments dans lesquels le Fonds investit sont sélectionnés sur la base de décisions d'investissement qui, outre qu'elles sont fondées sur une analyse financière, sont prises sur la base d'analyses non financières qui prennent systématiquement en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin d'orienter, dans une perspective à long terme, les choix d'investissement vers des objectifs de responsabilité sociale.

Objectifs sous-jacents au changement

La société de gestion a apporté les modifications susmentionnées afin d'aligner formellement le règlement sur les informations relatives à la gestion des fonds classés comme relevant de l'article 8 au sens du SFDR, notamment en ce qui concerne la manière dont sont présentées les politiques d'investissement durable des fonds ESG harmonisées au niveau du groupe.

Il convient donc de préciser que les modifications apportées à la description des politiques d'investissement durable suivies par les fonds ESG en question ne sont pas substantielles et que toutes les informations relatives aux politiques d'investissement durable spécifiques suivies par chacun des fonds ESG figurent dans l'annexe spécifique correspondante au prospectus du fonds.

Modifications apportées au prospectus

Enfin, il convient de noter que la société de gestion a apporté les modifications susmentionnées ainsi que d'autres modifications mineures au prospectus.

Ces modifications entreront en vigueur à compter du 19 septembre 2025.

Pour plus d'informations, les investisseurs sont invités à consulter le site internet de la société de gestion ou des distributeurs.

La documentation actualisée relative à l'offre est disponible sur le site Internet de la Société de gestion et des distributeurs.

La Société de gestion fournira gratuitement une copie du Règlement de gestion mis à jour à tous les participants aux fonds qui en feront la demande. Ces documents seront également mis à disposition sur le site Internet de la Société de gestion en temps utile, avant l'entrée en vigueur des modifications susmentionnées.

ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GmbH
Succursale et agence en Italie

Le présent document est une traduction du document original. En cas de divergence ou d'ambiguïté concernant la traduction, la version originale en anglais fait foi, à condition qu'elle ne viole pas les lois locales de la juridiction concernée.